

 **DURÉE**  
1 journée (7h)

 **DATE(S)**  
à définir

 **HORAIRES**  
à définir

 **LIEU**  
à définir

# FSST20 - Le rôle des élus et des encadrants en SST



## OBJECTIF

**A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :**

- Connaître la réglementation en vigueur en santé et sécurité au travail
- Connaître ses obligations et la jurisprudence (responsabilité pénale des élus et des fonctionnaires)
- Intégrer la prévention dans la vie de la collectivité
- Veiller à la santé et à la sécurité des agents



## PUBLIC VISÉ

Élus et encadrants des collectivités



## PRÉREQUIS

Aucun



## CONTENU

- Les enjeux de la prévention
- Les acteurs de la prévention
- Les documents obligatoires en santé, sécurité au travail
- Les risques professionnels
- Les notions d'accident de service, d'accident de trajet et de maladie professionnelle
- Les formations obligatoires
- La gestion des entreprises extérieures



## MOYENS

### Moyens pédagogiques :

Apports théoriques / Echanges d'expérience

### Moyens techniques :

Salle équipée avec vidéoprojecteur

### Moyens d'encadrement :

Formateur conseiller en prévention des risques professionnels, expert en santé et sécurité au travail

### Moyens permettant le suivi et l'évaluation de la formation :

#### *Suivi de l'exécution :*

Signature de la feuille d'émargement par 1/2 journée

#### *Évaluation et certification le cas échéant :*

Attestation de fin de formation  
Questionnaire de satisfaction



## MODALITÉ DE DÉROULEMENT

Présentiel en intercollectivités